BACQUEVILLE EN CAUX

BULLETIN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

LA BOULE BACQUEVILLAISE A FÊTÉ SON DIXIÈME ANNIVERSAIRE

AVRIL 2022 **BULLETIN N°09**

SOMMAIRE

	Page
FÊTES ET MANIFESTATIONS	2
MOT DU MAIRE	3
VIE COMMUNALE	
Conseil municipal du 20 janvier et 24 février	4 et 5
Les commissions municipales	5 et 6
LE JUMELAGE	7
LA BIBLIOTHEQUE	7
ARTISANAT, COMMERCE, INDUSTRIE, SERVICES	8
LES MANIFESTATIONS DU TRIMESTRE ÉCOULÉ	9
VIE PRATIQUE	10 et 11
BACQUEVILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	11

LES FÊTES ET MANIFESTIONS À VENIR

AVRIL

Samedi 2: Repas de l'USBP.
Lundi 4 au lundi 18: Animation UACIB Phrase mystère à découvrir
Dimanche 10: *Élection Présidentielle (1er tour).
* Concours de pétanque ouvert à tous.
Mardi 12: Repas de Pâques de l'amicale des aînés.
Samedi 16 au lundi 18: Concours d'attelage.
Lundi 18: Chasse aux œufs des Comètes.
Samedi 23: Challenge de Judo Léon GAVELLE .
Dimanche 24: Élection Présidentielle (2ème tour).
Samedi 30 : St Eutrope. Kermesse et foire à tout de 14 à 22h. Messe à 18h30.
Samedi 30 au dimanche 1er mai: Concours hippique ABAC.

MAI

Dimanche 1er: Rassemblement militaire.
Lundi 2 au dimanche 15: 100€ à gagner à la poissonnerie la Paysanne des Mers.
Dimanche 8:
*Commémoration de L'Armistice 1945.
* Foire agricole.
Mardi 10: Goûter de l'amicale des aînés.
Samedi 14: La Clef des Chants en rencontre des Chorales à Yvré l'Evêque Dpt 72.
Samedi 14 et dimanche 15: Rallye de Dieppe
Dimanche 22: *Foire à tout du judo.
* Concours de pétanque ouvert à tous.

JUIN

Vendredi 3 au lundi 6 : Exposition des ateliers de l'AMCB.
Samedi 4 au lundi 6: Concours d'attelage.
Samedi 4 et dimanche 5: Tournoi de judo.
Dimanche 5: Foire à tout de la Boule Bacquevillaise.
Lundi 6 au dimanche 19: 100€ de lunettes solaires chez AL Optique.
Vendredi 10: * Kermesse des Comètes.
* Concert de la Clef des Chants à l'église de Beauval.
Samedi 11: Cochon grillé de l'USBP.
Dimanche 12: * Elections législatives (1er tour).
* Concours de pétanque ouvert à tous.
Mardi 14: Goûter de l'amicale des aînés.
Dimanche 19: * Elections législatives (2ème tour).
* Concours hippique ABAC.
Mardi 21 et mercredi 22: Pièce théâtrale des mille feux à 18h., salle des fêtes. Sauve qui peut.
Vendredi 24: Départ du trail Bacquevillais.
Samedi 25: Remise de ceintures et repas Kung Fu.

JUILLET

Vendredi 1er: Marché nocturne
Dimanche 10: Tournoi inter-quartier de l'USBP
Mercredi 13 Feu d'artifice et retraite aux Flambeaux
Dimanche 17: Foire à tout de l'USBP
Jeudi 7 au samedi 9: Voyage de l'Amicale des Aînés au Puy du Fou
Mardi 12: Gouter de l'amicale des aînés.
Jeudi14 : Fête Nationale
Dimanche 31: *Courses de trot. * Concours de pétanque ouvert à tous.

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

C'est en éprouvant un immense OUF !!! de soulagement et de bien-être au moment où il nous est permis de retirer (provisoirement ??) , nos masques, qu'il m'est agréable de lire dans les réseaux sociaux, les bonnes idées de cette jeune Bacquevillaise de vingt ans, qui souhaite pour la commune: des kermesses, un carnaval, des séances de cinéma gratuites, un trampoline-park, une aire de jeux plus grande pour les enfants, une piscine municipale et pourquoi pas une patinoire et bien d'autres équipements...

Et aussi des commerces de proximité comme boucherie et charcuterie etc....de façon à animer notre immense place général de Gaulle, qui souffre un peu, justement de ses dimensions hors normes pour une cité de deux mille habitants.

Notre jeune amie exprime avec sa fougue juvénile, les préoccupations qui nous habitent, nous, élus municipaux, habités par les réalités matérielles, et conscients des freins budgétaires et aussi hélas par les réticences de certaines personnes, riveraines ou autres toujours prêtes à entraver les meilleurs projets !!!

Rappelons-nous la pétition véhémente à l'encontre du projet d'édification de la maison médicale à côté de la poste (projet privé, sans coût pour les finances communales !), pétition qui a eu pour conséquence de retarder le projet et de le voir porter par la communauté de communes Terroir de Caux !!, derrière le magasin Carrefour.

Et conséquence de la conséquence !! En édifiant la maison médicale, Mr le Président de la communauté de communes Terroir de Caux trouve un argument pour faire construire l'hôtel communautaire ailleurs qu'à Bacqueville en Caux...On ne va pas tout faire à Bacqueville ! Argue Monsieur le Président...

Alors que la décision avait été prise, votée et validée par le conseil communautaire !!

Ainsi, je suis fort malheureux de vous annoncer que l'hôtel communautaire, après des années de bagarres, ne sera pas construit à Bacqueville en Caux, et j'en suis le plus désespéré des maires.

Je vous prie de m'en pardonner et vous demander de croire que je reste attaché à tout projet qui pourrait être bénéfique pour notre chère ville de Bacqueville en Caux .

Cordialement et Chaleureusement

Etienne DELARUE

LA VIE COMMUNALE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 20 janvier 2022

Finances:

- **Couverture santé prévoyance:** Elle va devenir obligatoire pour les salariés des collectivités territoriales (comme c'est déjà le cas pour les salariés du secteur privé depuis 2016). La commune devra participer au financement des contrats.

- **Subventions:** Cinq demandes émanant de différentes associations ont été reçues. Seule celle émanant d'une association Bacquevillaise a été acceptée et le prêt de matériel est proposé à une autre.

- **Construction d'une MAM (maison d'assistantes maternelles):** Le conseil y est favorable si le coût est limité pour la commune.

- **Documents d'état civil:** Leur numérisation est en projet afin d'en faciliter la conservation et les recherches.

- **Convention haras :** Elle va être renouvelée en 2022 pour 2 locataires.

Logement, bâtiments:

- **Réparation de la toiture du presbytère:** C'est le devis de l'entreprise LEMAITRE pour 12 043€ qui est retenu.

- **Cheminée du logement de Pierreville:** Comme elle fuit et qu'elle est inutilisée, elle sera démontée.

- **Logements libres:** Il s'agit des n°6 et 22 de la résidence des Hortensias. Des candidatures ont été proposées au propriétaire, SODINEUF.

Voierie, urbanisme, cimetières, cadre de vie:

- **Ralentisseur Rue du Dr Bourgois:** Il va être enlevé car il cause des vibrations dans la maison qui est en contrebas.

Dépôt de détritus auprès des containers: L'installation de caméras de surveillance est à l'étude.

Cimetière de Pierreville:

Des travaux y seront faits afin de respecter la règlementation sur l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Sport, jeunesse, loisirs, culture:

- **Jeux le trésor des Martel:**

Il est terminé. Une photos de groupe des participants est envisagée.

- **Projets 2022:**

* Création d'un parcours historique pédestre.
* Installation d'une base de location de vélos électriques.
* Parcours Trail sur la commune.
* organisation de balades en trottinettes électriques tout terrain.
* Séances de cinéma.

Foires marchés, commerce , fêtes:

- **Marché de Noël:** Il y a eu 24 exposants et 686 visiteurs ont été accueillis.

Divers:

- **Référendum sur le projet Eolien:** Comme il ne peut pas avoir lieu pendant une période pré-électorale il ne se fera pas avant le 2ème semestre 2022.

Intercommunalité:

- **Futur siège communautaire:**

Mr le maire et les adjoints ont été reçus par le président et le directeur de Terroir de Caux mais cela n'a pas permis de faire progresser la candidature de Bacqueville.

- **Maison médicale de Bacqueville:** Une superficie de 77ares en zone humide ayant été exclue de la superficie urbanisable, sa construction va pouvoir débuter dès l'obtention du permis d'aménager (délais entre 4 et 6 mois).

Réunion du 24 Février 2022

Finances:

- **Non paiement de loyers:**

* Une somme de 6145€ a dû être passée en non valeur, car annulée des comptes du débiteur par la commission de surendettement.
* Une procédure d'expulsion est engagée à l'égard de trois mauvais payeurs.

Logement, bâtiments:

- **Boulodrome couvert:** Les devis reçus à ce jour s'élèvent à 81 294,60€ TTC. Reste à venir un devis pour la clôture. Ce projet peut être subventionné à 80%. Le conseil y donne un avis favorable, sous réserve de l'obtention des subventions et du remboursement par la boule Bacquevillaise des 20% HT restant à charge de la commune.

Voierie, urbanisme, cimetières, cadre de vie:

- **Rue du clos de l'Aiglerie:** Les travaux viennent de débuter. Le coût HT est de 84 789€, pris en charge à 50% par la commune et 50% par Terroir de Caux.

- **Groupement de commande communautaire voierie** Sont proposés à la réfection les rues du Mont Candon et du Château Maigret, le parking des pompiers, la cour du Haras, la route de Varenville et de la Sente de la Vierge. Coût pour la commune 29941€.

- Voie Verte (rue Jules Morel): Mise dans un état déplorable par les agriculteurs riverains, elle a été balayée aux frais de la commune. Pour l'avenir la commission doit se renseigner sur la procédure à appliquer pour la faire nettoyer par ceux qui la salisse.

Sport, jeunesse, loisirs, culture:

- Le conseil municipal des jeunes: Il se met en place progressivement.

- Le Backyard: Tous les membres du Conseil Municipal sont sollicités pour l'organisation de cette première course à pied dont le départ sera donné sur l'hippodrome.

Les inscriptions sont toujours en cours.

- **Trottinettes électriques:**

Un loueur est intéressé pour s'implanter à Bacqueville. Ses besoins sont un chalet avec électricité.

Divers:

- Ancienne quincaillerie Choppin: Sa vente est en cours. Un compromis a été signé.

Intercommunalité:

- En faveur de la bibliothèque: Dotation exceptionnelle de Terroir de Caux d'un ordinateur et d'une douchette.

- Zone d'activité de Bacqueville: Suite à une rencontre avec le propriétaire d'une parcelle urbanisable dans le cadre du PLU actuel, la Communauté de Communes va lancer une étude sur la faisabilité d'un projet.

Vous pouvez consulter les procès verbaux des réunions du conseil municipal sur www.bacqueville-en-caux.fr

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

FINANCES

.

ACTUALISATIONS DE TARIFS

DANS L'EXERCICE D'UNE ACTIVITE

L'emplacement pour :

- Camions d'outillage ou cirques : 27 € / jour.
- Restaurateurs ambulants: 60 € par trim pour 1 soir semaine.
- Marchands ambulants, tapis, matelas : 0,65 € le ml/jour.
- Industriels forains : 0,30€ le m2 /jour.
- Occupation domaine public : 0,28 € le m2/jour.

EN PREVISION DE MOMENTS PLUS DIFFICILES

- Concessions :

* Pour une personne : 209 € pour 30 ans et 371 € pour 50 ans.
* Par personne supplé: 63 € pour 30 ans et 111 € pour 50 ans.

- Columbarium pour 50 ans : 1192 €
- Dispersion des cendres : 35 €
- Cavurne : 209 € pour 30 ans et 371 € pour 50 ans.

POUR VOUS REUNIR

Salle des fêtes de Bacqueville :

- Une journée (vaisselle comprise) : 275 €
- Un week-end (vaisselle comprise) : 369 €
- Un vin d'honneur, sans verres : 68 €
- Un vin d'honneur, avec verres : 92 €

Salle des réunions de Pierreville (midi seulement) :

- Le samedi ou le dimanche : 134 €
- En semaine, sans verres : 68 €

Salle de réunions de la mairie ou du Conseil :

- La journée : 62 €

POUR VOUS DETENDRE

- Adhésion annuelle à la bibliothèque 12€ par famille

VOIERIE, CIMETIÈRES, URBANISME, CADRE DE VIE

AMÉNAGEMENT DU CIMETIERE DE PIERREVILLE

La commune n'étant plus autorisée à utiliser les produits phytosanitaires contre les mauvaises herbes, l'opération a pour objectif d'éviter qu'elles poussent. Le gravier d'origine a été enlevé, un film géotextile a été posé sur le sol et un nouveau gravillonnage de couleur ocre à été mis par-dessus.

ÉLIMINATION DES MÉFAITS DE LA TEMPETES

Nous en avons connu une série au cours du mois de février. L'un des arbres situé à proximité de la poste n'a pas résisté à celle du lundi 21. Il n'y a pas eu de victime fort heureusement.

Karine et Dimitri se sont transformés en bûcherons le jour même pour remettre les choses en place.

TRAVAUX, BATIMENTS

CONSTRUCTION D'UNE SERRE

Le fleurissement de la commune nécessite de préparer les plants en amont. Jusqu'à présent cela se faisait sous des châssis posés à même le sol, dans une position pas très confortable pour le personnel.

La construction d'une serre dont se sont chargés Stéphane et Yves, va permettre une amélioration des conditions de travail des paysagistes municipaux et l'obtention de plants de meilleure qualité.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Ce programme initié par le gouvernement doit permettre d'améliorer les conditions de vie des habitants des bourgs centres et des communes environnantes.

Il se met en place progressivement pour les quatre Bourgs retenus sur Terroir de Caux (Bacqueville en Caux, Luneray, Tôtes et Val de Scie).

Les élus chargés du projet (Antoine COMALADA, Stéphane MASSE et Adrien VENIANT) ont planché sur le dossier en étroite collaboration avec Adeline MARTEL, chargée de mission à la Communauté de Communes.

Une présentation de leurs travaux a été faite à l'ensemble des membres du conseil municipal lors d'une réunion toutes commissions qui s'est tenue le 8 mars.

Plusieurs thématiques ont été retenues qui doivent être classées par ordre de priorité.

Par ailleurs une enquête a été mise en ligne par Terroir de Caux sous : https://app.evalandgo.com/s/index.php?id=JTk5bSU5QWklOTclQjI%3D&a=JTlCcCU5OGolOTc%3D. Vous avez jusqu'au 15 avril 2022.

Vous pouvez également accéder à cette enquête en vous connectant sur www.bacqueville-en-caux/accueil.fr

LE JUMELAGE

Le président Nicolas CHANDELIER a inauguré sa nouvelle fonction en tenant sa première Assemblée Générale.
Le bilan était assez simple puisqu'il n'y a pas eu d'activités en 2021, mais le solde du compte bancaire reste positif.
Il a remercié les communes de Bacqueville, Lammerville et Sâane St Just de l'octroi d'une subvention.
Pour l'année 2022, le programme prévisionnel est le suivant :

- Foire à tout le 27 mars.
- Voyage à Scharnebeck du Mercredi 25 au dimanche 29 mai.
- Soirée moules frites le 3 septembre.
- Réception des Scharnebeckois du 1er au 4 Octobre.

Il est à noter qu'après deux années d'inactivité liée au COVID les troupes sont difficiles à remotiver et il est compliqué de remplir un car pour se rendre à Scharnebeck.
Au niveau électoral le tiers sortant est réélu et le bureau reconduit à l'identique avec Nicolas CHANDELIER président, Gérard LIMARE vice-président, Maryse AUTIN trésorière, Stéphane MASSE trésorier adjoint, Gisèle LEBECQ secrétaire et Glawdys CROS secrétaire adjointe.

LA BIBLIOTHEQUE

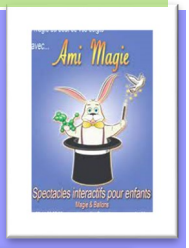

Toujours des animations:

- Chaque jeudi matin (sauf vacances scolaires) Bibithèque à 10h15 avec éveil musical
- Vendredi 24 juin, en soirée, spectacle de magie avec Jean-Yves MELLIER. Inscription obligatoire au 02 35 85 13 71.

Et des nouveautés:

- Le dernier Guinness des records

et des livres pour les enfants qui commencent à lire

LA TRAVERSÉE DE BACQUEVILLE

ENFIN UNE SOLUTION POUR LA RUE DU DOCTEUR ETIENNE BOURGOIS

Cette rue a été l'objet de nombreuses réclamations des riverains. Circulation trop rapide des véhicules, danger pour les enfants de l'école St Léonard, stationnement gênant.
Une pétition adressée au Département avait amené la mise en place d'un ralentisseur, qui a été enlevé par la suite, car jugé trop glissant.
La solution trouvée devrait répondre aux attentes des uns et des autres, puisque cette rue va devenir piétonne dès le premier avril 2022.
Il avait été prévu de dévier les véhicules par le bas de Bacqueville, via la rue aux Loups située face aux ambulances de la Vienne.
Finalement, suite à l'intervention d'un groupe de commerçants, dont le poissonnier , qui voyait d'un mauvais œil l'exclusion du passage par la place de clients potentiels, surtout à effet du jour où il fait son meilleur chiffre d'affaires de l'année, la décision prise a été de dévier la circulation par la route Neuve (au bout de l'ancienne gendarmerie) en direction de Lammerville.
Notre seule crainte maintenant c'est que les Lammervillais se plaignent de la gène occasionnée.

ARTISANAT, COMMERCE, INDUSTRIE, SERVICES

UN TIRAGE DES LOTS DE L'OPERATION NOËL EN PETIT COMITÉ

Contrairement à ce qui était prévu, il n'a pu se dérouler à la salle des fêtes comme prévu. Cela s'est fait le 7 janvier à l'Amaryllis, magasin de la présidente de l'Union Commerciale.

Les deux gros lots (500€ en bons d'achat) ont été emportés par Céline FIZET et Isabelle CAZIEUX.

Les trois suivants de 200€ par Christel FOUCHARD, Johann LESOUR et Stéphane HAUCHECORNE.

Une multitude d'autres gagnants s'est vue attribuer des bons d'achats de 100 ou 50€.

DES EVOLUTIONS DANS LES COMMERCES

AU CABINET D'ASSURANCES AXA

L'association D'HUGLEVILLE, BOUCHET, FOURNIER ayant été dissoute, les locaux situés 2 route d'Ablemont ont été vendus. C'est maintenant l'association FOURNIER, CANU qui opère à Bacqueville. Elle s'est installée ZI de la Briqueterie, 20 rue des Frères Renault (à proximité de l'entreprise DJSL), en attendant de trouver un local pour se rapprocher de la place du Général de Gaulle. Tél 02 35 83 70 69, Email agence.canufournier@axa.fr

A LA POISSONNERIE

Depuis que la famille HEROUARD avait décidé de cesser son activité il y a quelques mois le commerce était fermé. Il est à nouveau ouvert grâce à un jeune repreneur dynamique en la personne de Jean-Christian GIROUX.
Il détient une autre poissonnerie dans les Hauts de France, à Calais, dénommée La Paysanne des Mers. Il s'agit d'une entreprise familiale existante depuis 1983, offrant des produits de qualité. L'expérience de pêcheur à pied des intéressés leur a permis de développer une gamme de produits choisis avec soin, de qualité et labellisés.

Tout naturellement, la poissonnerie Bacquevillaise a été rebaptisée Paysanne des mers et son inauguration a eu lieu vendredi 4 Mars, en présence d'élus.

Elle est ouverte tous les jours, dimanche et fêtes, mais vend aussi en ligne grâce à son site internet
www.lapaysannedesmers.com
Tous nos vœux de réussite à Jean-Christian

DES ANIMATIONS DE L'UACIB DANS LES COMMERCES

Du lundi 4 au lundi 18 avril: Phrase mystère à découvrir pour Pâques.

Du lundi 2 au dimanche 15 mai: 100€ à gagner à la poissonnerie La Paysanne des Mers.

Du lundi 6 au dimanche 19 juin: 100€ de lunettes solaires à gagner chez AL Optique.

LES MANIFESTATIONS DU TRI-

Assemblée générale de l'amicale des aînés le 26 janvier

Assemblée générale d'Animômes le 24 février

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA BOULE BACQUEVILLAISE

La déclaration de création de l'association la Boule Bacquevillaise a été publiée au journal officiel le 7 janvier 2012. Dominique DEMAIGNAUD en a été le président fondateur.

C'est un an après, en 2013, qu'a eu lieu la création du terrain de pétanque, et que le club s'est engagé en ligue fédérale, avec 25 licenciés.

2014 a été une année plus difficile puisqu'en septembre les membres de l'association ont déploré le décès de Dominique DEMAIGNAUD. Pour lui rendre hommage, ils ont décidé de baptiser le terrain de pétanque en boulodrome Dominique DEMAIGNAUD. L'inauguration a eu lieu le 8 novembre, avant l'élection d'un nouveau président en décembre, avec la consécration de Joël DUBELLEY.

Il est resté à ce poste jusqu'en décembre 2019. C'est Valérie GILLARD qui a pris sa succession, toujours présidente à ce jour. Elle remplit ses fonctions à merveille et est appréciée des membres de l'association qui n'ont pas oublié de lui témoigner leur reconnaissance à l'occasion de ce 10ème anniversaire.

A ce jour, l'association est forte de 58 licenciés, dont le plus jeune a 16 ans et le plus âgé 92 ans.

2022 est aussi l'année de mise sur les rails du projet de construction d'un local couvert pour les joueurs. 80% de subventions sont escomptées, l'association s'engageant à prendre à sa charge les 20% restant.

LE RETOUR DES RÉUNIONS DU GRAND MARDI POUR L'AMICALE DES AÎNÉS

Ils avaient déjà fait une tentative en Octobre dernier mais le mois suivant patatras, le virus Omicron est arrivé avec ses nouvelles restrictions.

Souhaitons que cette fois ci la reprise soit la bonne.

L'amicale saute sur cette opportunité, puisque dès le mardi 12 avril elle organise, avec un décalage, son repas de Noël 2021. Il est gratuit mais est réservé aux membres de l'association. Il est encore possible de s'y inscrire en devenant membre de l'amicale (15 € la cotisation 2022).

Viendra ensuite le voyage au Puy du Fou du 7 au 9 juillet.

VIE PRATIQUE

LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Vendredi	1	6	3	1
Jeudi				7
Vendredi	8	13	10	8
Samedi			11	
Jeudi	14	12		
Vendredi	15		17	
Samedi				16
Jeudi			23	21
Vendredi		20	24	22
Samedi	23			
Vendredi		27		29
Samedi		28		
Jeudi	28			
Vendredi	29			

Attention aux ramassages décalés
Bacs gris
Du 22 au 23 avril
Du 27 au 28 mai
Du 10 au 11 juin
Du 15 au 16 juillet
Bacs jaunes
Du 26 au 27 mai
Du 9 au 10 juin

Si vous habitez un secteur de la commune dont le ramassage est effectué avec celui d'une commune voisine vous retrouverez les jours vous concernant sur

https://www.terroirdecaux.fr/

LE TRI DES BACS JAUNES

Un suivi de collecte a eu lieu jeudi 3 Février sur la commune de Bacqueville en Caux.
33 bacs ont été refusés en raison d'un mauvais tri. S'y trouvaient à tort, masques, marc de café, cagettes en bois, essuie-tout, bombe de peinture, capsules de café, sacs noirs, verre, pendule, aliments, litière chat, carton, chaussures, plastique dur, gants latex, seau avec enduit, enceinte, crottes de chien, ciment, pierres, médicaments, DVD, contenants non vidés. Les bacs concernés n'ont pas été ramassés.
Ce n'est pas facile de bien faire, mais un document explicatif vous a été distribué l'an dernier, reportez-vous y.

Si vous l'avez égaré connectez- vous sous https://www.terroirdecaux.fr/environnement/le-tri-selectif

Ou téléchargez l'application Terroir de Caux sur votre smartphone. Vous avez toutes les informations en infos pratiques/ les déchets/ guide du tri. Anticipez avant d'être obligés de reprendre votre poubelle pour la trier.

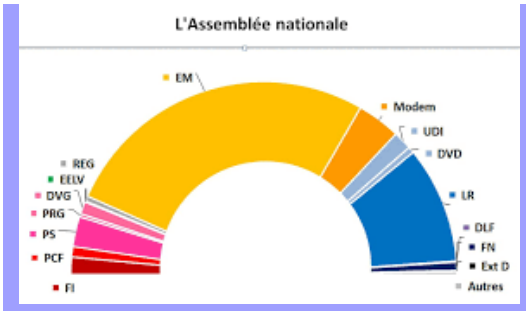

LES ÉLECTIONS

Les législatives auront lieu les 12 et 19 Juin: Pour pouvoir voter à Bacqueville en Caux, la date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au lundi 2 mai 2022 pour les inscriptions en ligne et au mercredi 4 mai 2022 pour les inscriptions en Mairie. Après, il sera trop tard : votre demande d'inscription sera prise en compte mais non validée et vous ne pourrez pas voter à ces élections .
Deux solutions pour vous inscrire :
Inscription via le formulaire CERFA à déposer en Mairie accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la copie recto verso de votre carte d'identité ou de votre passeport : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_12669.do
Inscription en ligne : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
Pour l'élection Présidentielle qui a lieu les 10 et 24 avril il est maintenant trop tard pour vous inscrire.
Pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de Bacqueville en Caux: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE. Veillez à bien indiquer votre nom en majuscules et tous vos prénoms.

Vous ne serez pas présent lors des futures élections et souhaitez donner procuration? Depuis le 01.01.2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'adresse https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604.

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023

Les inscriptions sont à faire en mairie du 19 avril au 06 mai 2022 (les horaires d'ouverture figurent en dernière page de ce bulletin).
Vous devrez vous munir d'un justificatif de domicile, de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant .
La visite de l'école maternelle aura lieu les 28 et 29 avril, puis les 5 et 6 Mai, de 17h à 19h.
Par ailleurs s'il est prévu que votre enfant :

- - Aille à la garderie le matin ou mange à la cantine le midi son inscription sera à faire sur l'application eticket (un flyer explicatif vous sera remis en mairie) . Si vous souhaitez payer par prélèvement automatique vous aurez aussi à fournir un RIB et devrez remplir un mandat SEPA.
- - Prenne les transports scolaires, son inscription sera à faire sur le site des transports de la région (un flyer vous sera également remis en mairie).

LES AUTORISATIONS D' URBANISME

Plus besoin de vous déplacer en mairie. Vous pouvez dorénavant les déposer en ligne (permis de construire, d'aménager, de démolir, etc..) en vous rendant sur:

https://gnau30.operis.fr/terroirdecaux/gnau/

BACQUEVILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Sur cette carte datée de 1918, intitulé *la Côte de l'électricité.* Vous reconnaîtrez facilement la rue des douze Apôtres. Alors, pourquoi *la Côte de l'électricité ?* Car c'est dans cette rue que fût installé le premier générateur électrique par la compagnie de Marcel Dufour, reprise en 1910, par monsieur Paul Legallet. Le 5 Octobre 1905 on inaugure l'éclairage électrique au sein de l'église de Bacqueville. C'est devant une assistance émerveillée que s'allument les 120 lampes installées dans l'église Saint-Pierre. Ces travaux sont réalisés grâce à la générosité de la famille MOREL-POULLET.(famille de Jules Morel, Maire de 1903 à 1932)
Au premier plan, vous pouvez voir la Maison Quintanel. Sur l'enseigne, on peut lire « Quintanel. Dépôt. Draperie.Toiles. Nouveautés. Rouenneries » Germain Quintanel, était commerçant, il était aussi amateur de photos, certains de ses clichés ont été édités en cartes postales. Les anciens Bacquevillais se souviendront de la pâtisserie Lefebvre à cette adresse au début des années 80. Ce fût une pâtisserie jusqu'au début des années 90, puis divers commerces, avant que la bâtisse ne soit transformée en appartements.

Germain Quintanel et sa famille devant leur magasin vers 1905 »

ETAT-CIVIL

MARIAGES

-Romain ARNETTE et Mélanie GIRARD le 29 JANVIER.

Tous nos vœux de bonheur

NAISSANCES

- Eliot BANGUID le 12 Décembre 2021.
- Thaïs MORT LATOUR le 2 janvier 2022.
- Alba VERRIER le 5 Janvier.
- Anna CORUBLE le 6 janvier.
- Blue TROHAY ESNAULT le 19 janvier .
- Talia PETIT le 22 janvier.
- Lïya PASQUIER le 24 janvier.

Félicitations aux parents et prospérité aux bébés

DECES

Il n'y a pas eu de décès au cours du trimestre écoulé et nous ne pouvons qu'en être ravis.

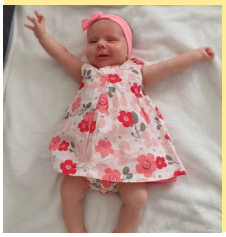

Lui est élu municipal, vice-président du SIVOS, elle secrétaire de mairie. Monsieur le maire les a unis par les liens du mariage le 15 mai 2021, cérémonie au cours de laquelle il les a encouragés à faire des enfants. Julien et Katia avaient anticipé ses conseils puisque dès le 6 janvier 2022 ils ont accueilli au sein de leur foyer une petite Anna. Nous félicitons Julien et Katia et souhaitons bonheur et santé à Anna.

Associations, pour parution dans notre prochain numéro, pensez à nous communiquer avant le 15 mars vos dates de manifestations du 2ème trimestre 2022, ou autres informations à faire paraître, par mail webbulletin@bacqueville-en-caux.fr

Prochain Bulletin : Juillet 2022

	MAIRIE	CCAS	BIBLIOTHEQUE
TÉLÉPHONES	02 35 83 21 03	02 35 83 98 20	02 35 85 13 71
MAILS	contact@bacquevilleencaux.fr	ccas@bacquevilleencaux.fr	bibliotheque-bacqueville @wanadoo.fr

HORAIRES D'ACCUEIL

MAIRIE ET CCAS

Lundi	8h45 - 12h	13h30 – 18h (17h pour le ccas)
Mardi	8h45 - 12h	Fermé et pas de téléphone
Mercredi	8h45 - 12h	13h30 – 17h
Jeudi	8h45 - 12h	13h30 - 17h
Vendredi	8h45 - 12h	13h30 – 17h
Samedi	8h45 -12h uniquement pour documents d'identité	

BIBLIOTHEQUE

Mardi 16h—18h
Mercredi 9h30—12 h
14h30 - 18h30
Jeudi 16h - 18h45
Samedi 9h - 12h

SIVOS

Lundi 14h—18h,

à la mairie

Vous pouvez de votre smartphone accéder directement au site internet de la commune avec ce QR code.

Directeur de publication: Etienne DELARUE
Equipe de rédaction: Fabienne BOUIC, Jessica VENIANT, Isabelle RIVOALAN, Jean-Marie Adam, Nicolas CHANDELIER
Mise en page : Jean-Marie ADAM
Impression: Imprimerie SODIMPAL 76520 Franqueville-st-Pierre